



Rosny-sous-Bois – Hôtel de Ville
20, rue Claude Pernès
93111 Rosny-sous-Bois cedex
Tél. : 01 49 35 37 00
Fax : 01 48 54 89 55
Adresser votre courrier à Monsieur le Maire

Rosny-sous-Bois, le 29 juin 2018

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU JEUDI 28 JUIN 2018

SALLE DU CONSEIL A 19H30

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 28 juin, les membres composant le Conseil municipal, convoqués le 22 juin 2018 par Monsieur Claude CAPILLON, Maire, se sont réunis dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Claude CAPILLON, le Maire

MM DENNEULIN, FAUCONNET (à partir de 19h45), MMES BOYER E, DESHOGUES, MM CAPILLON P, FORT, BOUVARD, MMES ADJAM, BAUDONNIERE, MM ITZKOVITCH, BOYER JP Adjoints – M GHEDIRI, MMES VAVASSORI, SMADJA, COTTIN, RULLON, M CYRILLA (à partir de 21h00), MME JACAMENT, M OUCHENIR, MME MENARD (jusqu'à 21h10), M MESA, MMES PINCHON, KASRAOUI, M THOMMAS, MME THIBAUT, MM BEAL, MICHEL, BASSE (à partir de 21h15), PAILHOUX, HANOT (à partir de 19h45), LE FLOCH Conseillers Municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer, conformément à l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR :

M BENAMAR à MME VAVASSORI - MME HAIDAMOUS à M ITZKOVITCH – MME DARGERÉ à MME RULLON - MME RIZZO HENRIQUES à M CAPILLON C. – M POINSIGNON à M CAPILLON P. – MME AWAD-SHEHATA à MME DESHOGUES – MME MENARD (à partir de 21h10) à M BOYER JP – M MANGON (à partir de 19h45) à M FAUCONNET – MME BRETEL à MME THIBAUT – MME TURLURE à M BEAL – M BASSE (jusqu'à 21h15) à M MICHEL – M CAREL à M LE FLOCH

ABSENTS EXCUSES :

M. FAUCONNET (jusqu'à 19h45), M MANGON (jusqu'à 19h45), M HANOT (jusqu'à 19h45)

ABSENTS :

M CYRILLA (jusqu'à 21h00), M AMOR

SECRETAIRE DE SEANCE : J.P. BOYER

↓ **ADOpte** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du jeudi 24 mai 2018.

Adopté à l'unanimité

FINANCES

1. **ADOPTÉ le compte de gestion de l'exercice 2017 – Ville.**

Adopté par 39 voix pour et 2 abstentions (Servir Rosny)

2. **ADOPTÉ le compte de gestion de l'exercice 2017 – Pépinière.**

Adopté par 39 voix pour et 2 abstentions (Servir Rosny)

3. **DESIGNE Monsieur Serge DENNEULIN Président de la séance pour le vote du compte administratif.**

Adopté par 35 voix pour et 6 abstentions (R.E.S.)

- **APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2017 – Ville « budget principal.**

Adopté par 30 voix pour et 10 abstentions (6 R.E.S, 2 « Servir Rosny » et 2 MoDem)
(Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote)

4. **APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2017 – budget annexe Pépinière.**

Adopté par 36 voix pour et 4 abstentions (2 « Servir Rosny » et 2 MoDem)
(Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote)

5. **APPROUVE l'affectation du résultat 2017 – budget ville.**

Adopté par 33 voix pour et 8 abstentions (6 R.E.S. et 2 « Servir Rosny »)

6. **PREND ACTE du rapport sur l'utilisation de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale présenté pour l'année 2017.**

Prise d'acte

7. **PREND ACTE du rapport sur l'utilisation du Fonds de solidarité des communes de la Région Ile-de-France présenté pour l'année 2017.**

Prise d'acte

8. **APPROUVE la fixation du montant provisoire du fonds de compensation des charges territoriales pour l'année 2018.**

Adopté à l'unanimité

9. **APPROUVE le contrat entre l'Etat et la Ville de Rosny-sous-Bois dans le cadre du dispositif issu de la Loi de programmation des finances publiques 2018-2022. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit contrat.**

Adopté par 33 voix pour et 2 abstentions (MoDem)
(Le groupe R.E.S. n'a pas pris part au vote)

10. APPROUVE le budget supplémentaire 2018 – Ville « budget principal ».

Adopté par 32 voix pour, 6 votes contre (R.E.S.) et 4 abstentions (2 « Servir Rosny » et 2 MoDem)

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

11. PREND ACTE du rapport annuel Babilou (crèche les Gazouillis des Portes de Rosny) présenté pour l'année 2017.

Prise d'acte

12. PREND ACTE du rapport annuel sur la gestion du service public de la restauration scolaire et municipale de Rosny-sous-Bois – année 2016/2017.

Prise d'acte

13. Prend acte du rapport annuel sur la gestion du golf public de Rosny-sous-Bois présenté pour l'année 2017.

Prise d'acte

14. PREND ACTE du rapport annuel sur la gestion du centre aquanautique Camille MUFFAT présenté pour l'année 2017.

Prise d'acte

15. APPROUVE le rapport annuel pour l'exploitation des marchés forains de Rosny-sous-Bois présenté pour l'année 2017.

Prise d'acte

16. APPROUVE la convention d'adhésion à la centrale d'achats du Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne (SIFUREP). AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

URBANISME / FONCIER

17. APPROUVE la cession d'une partie de terrain nu communal sis 10 rue des Balettes, cadastré section AR 217p et d'une contenance d'environ 23 m², au profit de Madame REGIS. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte afférent.

Adopté à l'unanimité

18. APPROUVE la modification de la délibération relative à la cession de 2 propriétés communales F 205 et 228 sises à l'angle de la rue Jean Mermoz et du boulevard Gabriel Péri (promesse et acte définitif). APPROUVE la cession de ces deux propriétés communales bâties et non bâties, situées à l'angle de la rue Jean Mermoz et du boulevard Alsace Lorraine au profit de la SCCV Villages d'Or rosnéens et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes afférents (promesse et acte définitif). APPROUVE la conclusion d'une convention de participation, entre la société Villages d'Or et la Ville de Rosny-sous-Bois, sur les coûts de dépollution des terrains et d'aménagement du club house dédié à cette résidence.

Adopté par 34 voix et 8 abstentions (6 R.E.S. et 2 MoDem)

19. APPROUVE le bilan de clôture de l'opération d'aménagement de la ZAC Gabriel Péri au 31 décembre 2017. APPROUVE la résiliation anticipée du traité de concession au 31 décembre 2017 et DONNE quitus à la SEMRO pour l'ensemble des missions réalisées au titre de cette opération.

Adopté par 34 voix pour et 7 abstentions (6 R.E.S. et 1 « Servir Rosny »)
(Monsieur Adrien HANOT n'a pas pris part au vote)

20. APPROUVE le bilan de clôture de l'opération d'aménagement de la ZAC Saussaie Beauclair au 31 décembre 2017. APPROUVE la résiliation anticipée du traité de concession au 31 décembre 2017 et DONNE quitus à la SEMRO pour l'ensemble des missions réalisées au titre de cette opération.

Adopté par 34 voix pour et 7 abstentions (6 R.E.S. et 1 « Servir Rosny »)
(Monsieur Adrien HANOT n'a pas pris part au vote)

RESSOURCES HUMAINES

21. APPROUVE la création et la suppression de divers postes pour faire face aux besoins de fonctionnement des services et afin de procéder aux nominations suite à avancements de grade, concours, recrutements.

Adopté par 34 voix pour et 8 abstentions (6 R.E.S. et 2 « Servir Rosny »)

22. APPROUVE les taux de promotion par grades.

Adopté par 34 voix pour et 8 abstentions (6 R.E.S. et 2 « Servir Rosny »)

23. APPROUVE les taux de rémunération des vacances.

Adopté par 36 voix pour et 6 abstentions (R.E.S.)

24. ADOPTE l'actualisation des cycles spécifiques de travail des services municipaux, à compter du 1^{er} septembre 2018.

Adopté à l'unanimité

25. **APPROUVE** l'avenant à la convention de mise à disposition d'un agent communal auprès de la Société du Grand Paris et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit document.

Adopté à l'unanimité

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

26. **APPROUVE** le lancement d'un nouveau marché dans le quartier du Pré-Gentil et **ADOpte** le règlement afférent.

Adopté à l'unanimité

ESPACES PUBLICS

27. **APPROUVE** l'actualisation des principes régissant le stationnement payant, à compter 1^{er} juillet 2018.

Adopté par 32 voix pour et 10 votes contre (6 R.E.S., 2 « Servir Rosny » et 2 Modem)

DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION

28. **APPROUVE** l'adhésion de la Ville de Rosny-sous-Bois à l'association CapDemat. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Adopté à l'unanimité

(Monsieur Eric BÉAL n'a pas pris part au vote)

CULTURE ET JEUNESSE

29. **APPROUVE** la convention entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'association pour le logement des jeunes travailleurs de Rosny-sous-Bois, relative à la tenue d'une permanence du point d'écoute jeunes. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

Adopté à l'unanimité

(Monsieur Serge DENNEULIN n'a pas pris part au vote)

30. **APPROUVE** la convention d'objectifs et de financement à conclure entre la Ville de Rosny-sous-Bois et la Caisse d'Allocations Familiales concernant les accueils de loisirs adolescents. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit document.

Adopté à l'unanimité

EDUCATION

31. APPROUVE la convention cadre de partenariat entre la Ville de Rosny-sous-Bois et la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Seine-Saint-Denis pour le développement de l'éducation culturelle, sportive et citoyenne pour les années scolaires 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention cadre.

Adopté à l'unanimité

VIE DES QUARTIERS

32. APPROUVE la convention de partenariat entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'association « Couleurs d'avenir » en charge de l'accompagnement du Conseil citoyen. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

(Mme Sabrina ADJAM et Monsieur Serge DENNEULIN n'ont pas pris part au vote)

DIVERS

33. PREND ACTE des décisions municipales prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation qui lui est accordée, en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Prise d'acte

↓ **Compte-rendu de la conduite, par Monsieur le Maire, d'une délégation au Bénin dans le cadre de la nouvelle politique d'actions internationales de la Ville de Rosny-sous-Bois.**

Suspension de séance à 23h10

Reprise de la séance à 23h15

VŒU présenté par le groupe ROSNY ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

34. EMET le vœu d'abandonner tout projet d'extension du stationnement payant dans la ville, au-delà des zones déjà mises en place et de ramener le prix de l'abonnement annuel, pour les rosnéens, à un tarif maximum de 100 €.

Rejeté par 33 votes contre (32 URAM et 1 « Servir Rosny » - Monsieur Adrien HANOT), 2 abstentions (MoDem) et 7 voix pour (6 R.E.S. et 1 « Servir Rosny » - Monsieur Pierre-Claude PAILHOUX)

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 23H30.

Affiché le : **04 JUIL. 2018**
Pour le Maire et par délégation,
Le 1^{er} Adjoint au Maire



Serge DENNEULIN



***R.E.S. (Rosny Ecologique et Solidaire)**

